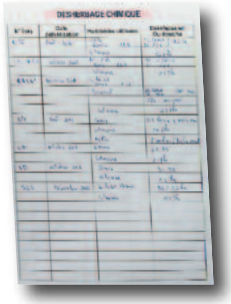
LA CANNE
n° 43
novembre 2017

CAHIER
technique



Mon carnet d'exploitation



Le carnet d'exploitation est un outil de bonne gestion. Sa tenue en continu est indispensable pour être en conformité avec la réglementation liée aux aides FEADER. L'utilisation des produits phytosanitaires et des matières organiques, ainsi que l'épaillage (pour un engagement dans un contrat de MAEC épaillage) sont objet de contrôles éventuels. En cas de non-conformité, les aides directes dont vous bénéficiez pourront être réduites. Lors de ces contrôles, il peut vous être demandé de présenter les données des années précédentes (un retour sur cinq ans est possible).

Utilisez un carnet d'exploitation par année.

Détachez cet exemplaire,
remplissez-le après chaque intervention au champ et conservez-le.

Si vous irriguez, il est conseillé de tenir en parallèle un carnet d'irrigation, îlot par îlot.

Cahier technique réalisé avec le concours de la Chambre d'agriculture de La Réunion.

MON EXPLOITATION

Nom **Prénom**

Lieu(x) d'exploitation

.....

Commune	Lieu-dit	Altitude
Commune	Lieu-dit	Altitude
Commune	Lieu-dit	Altitude
Surface totale (STB)	,... ha	
Surface Agricole Utile (SAU)	,... ha	
Dont SAU irriguée	,... ha	

Présentation parcellaire

N°îlot	SAU (ha)	Culture	Variété	Nb années repousse	Observation

Plantations de canne et autres effectuées en 2018

N°îlot	Date	Surface	Variété de canne Autre plante	Observation

PLAN DE L'EXPLOITATION

Conseil pratique

Reprendre la cartographie de la déclaration ICHN, dessiner à main levée tous les îlots de l'exploitation en indiquant leur numéro, leur surface, la variété de canne utilisée et la date de la dernière plantation.

DESHERBAGE CHIMIQUE

N° îlot	Date plantation ou dernière récolte	Surface traitée	Date pulvérisation	Traitement N°	Herbicide(s) utilisé(s)	Quantité appareil ou dose/ha

Attention

Voir la liste des herbicides actuellement utilisables en culture de canne à sucre, page VIII de ce Cahier technique. Vous avez l'obligation de conserver les factures d'achat de vos produits phytosanitaires et vous devrez les présenter en cas de contrôle.

AUTRES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

N° îlot	Date	Surface traitée	Motif traitement	Produit utilisé	Quantité litre ou kg/ha	Matériel utilisé

DESHERBAGE MANUEL

N° îlot	Date	Mauvaises herbes observées	Efficacité de l'intervention

ÉPAILLAGE MANUEL

Si MAEC Epaillage, cochez la case ci-contre ☐

N° îlot	Date	Surface épaillée

FERTILISATION MINÉRALE

N°îlot	Surface épandue	Date épandage	Engrais	Quantité kg/ha ou Nb de sacs/îlot

FERTILISATION ORGANIQUE

N°îlot	Surface épandue	Date épandage	Matière utilisée	Agriculteur fournisseur matière organique	Quantité épandue

Attention

En cas de contrôle, vous devez être en mesure de présenter un suivi des épandages de matière organique au cours des 12 mois précédents. Les écumes et les composts ne sont pas concernés par cette obligation.

RÉCOLTE

N° îlot	Date	Coupe manuelle ou mécanique	Surface ha	Tonnage	Rendement/ha

HERBICIDES UTILISABLES EN CANNE À SUCRE

Produits commerciaux testés	Substances actives	Dose PC/HA	Stade	ZNT*
Mercantor Gold	S-metolachlore	2,0 l	Pré	5 m
Prowl 400	pendimethaline	3,0 l	Pré	20 m
Merlin	isoxaflutole	0,133 kg	Pré	5 m
Sencoral UD	metribuzine	1,25 kg	Pré	20 m
Camix	mesotrione + S-metolachlore + benoxacor	3,75 l	Pré	20 m
Dicopur 600	2,4-D	2,0 l	Post	5 m
Chardol 600	2,4-D	2,0 l	Post	5 m
Callisto	mesotrione	1,5 l	Post	5 m
Starane 200	fluroxypyr	1,0 l	Post	5 m
Banvel 4S	dicamba	0,60 l	Post	5 m
Elumis*	mesotrione + nicosulfuron	0,750 l	Post	5 m
Casper	dicamba + prosulfuron	0,30 kg	Post	5 m
Asulox**	asulame	9,0 l	Post	20 m

** **Elumis :** à utiliser en dirigée car non sélectif de la canne.*

*** **Asulox :** utilisable sous conditions dérogatoires jusqu'au 31 janvier 2018 (voir page 22 de ce n°43 de Caro Canne).*

Ces herbicides ont été testés par le Réseau Herbicide Canne à Sucre de La Réunion. Non mentionnés dans ce tableau, il existe de nombreux autres herbicides composés des mêmes substances actives homologuées sur canne ; mais ils n'ont jamais été testés dans les conditions locales de culture et peuvent avoir, à quantité de substance active identique à l'hectare, une efficacité différente de celle des produits cités. **Même si leur prix est attractif, avant de passer une commande complète, tester les d'abord sur quelques sillons car, malgré les argumentaires commerciaux, ils ne sont pas toujours aussi performants que les produits conseillés.**

Source - Les bonnes pratiques de désherbage en canne à sucre, Île de La Réunion 2016 (Chambre d'agriculture de La Réunion).

PRODUITS HOMOLOGUÉS EN TRAITEMENTS GÉNÉRAUX

Produits commerciaux testés	Substances actives	Dose PC/HA	Stade	ZNT*
Roundup Extra 360	glyphosate	7,0 l	Post	5 m
Basta F1	glufosinate ammonium	5,0 l	Post	5 m

NB : Le Basta F1 sera retiré du marché en 2018. Les distributeurs ne pourront plus en vendre après le 24 janvier 2018 et les agriculteurs ne pourront plus l'utiliser après le 24 octobre.

PRODUITS HOMOLOGUÉS POUR L'ENTRETIEN DES BORDURES ET DES CHEMINS

Produits commerciaux testés	Substances actives	Dose PC/HA	Stade	ZNT*
Garlon L 60	clopyralid + triclopyr	2,0 l	Post	5 m
Garlon XL	aminopyralid + triclopyr	2,0 l	Post	5 m
Noronce**	triclopyr + 2,4-D	12,5 l	Post	5 m

** Noronce : à épandre sur 20% de la surface de la parcelle au maximum.

ZNT

Dans la colonne ZNT (Zone Non Traitée) de ces tableaux, les valeurs mentionnées indiquent la distance à respecter par rapport aux ravines, points d'eau ou forage existants à proximité de la parcelle. Aucun produit ne doit être appliqué sur cette bande de terrain pour éviter tout risque de pollution des eaux. Cette mention figure sur l'étiquette.

Tous les cahiers techniques de Caro Canne sont téléchargeables sur le site http://www.carocanne.re